



Litige avec une avocate sur le règlement d'une facture

Par **gory**, le **31/10/2008** à **17:17**

Bonjour, j'ai un litige avec l'avocat qui c'est occuper de mon divorce je lui est fait un chèque de 1600euros pour c'est service il y a un an, est j'ai reçu une lettre cet jour ci de ca part , elle me réglament encore 200 euros d'honoraire a t'elle le droit de me les réglamer un an appret le jugement? et elle me menace de m'envoyer un huissier pour récupérer ces 200 euros .A t'elle le droit de m'envoyer cet huissier?

Par **avocat droit public**, le **03/11/2008** à **00:08**

Oui si elle a émis une facture.

Sinon vous pouvez contester le montant de cette facture devant le Bâtonnier de l'Ordre des avocats du barreaux dont dépend votre avocate.